

Le 11 juillet 2018

Vélib' : les 30 premières minutes gratuites pour tous les abonnés cet été

Les élus métropolitains, réunis lors du Comité Syndical Autolib' Velib' Métropole du 11 juillet, ont voté la gratuité des 30 premières minutes d'utilisation des Vélib' mécaniques et électriques pour tous les abonnés, du 16 juillet au 31 août 2018. Par ailleurs, le niveau de service proposé aux usagers restant très insatisfaisant, les élus ont acté le remboursement des abonnements pour les mois de juin, juillet et août 2018.

Pour Catherine Baratti-Elbaz, Présidente du Syndicat : « *L'ensemble des élus du Syndicat Autolib' Velib' Métropole et moi-même sommes particulièrement attentifs au bon déroulement et au respect du plan d'actions proposé, à notre demande, par Smovengo. Nous souhaitons que les usagers puissent de nouveau utiliser le service Vélib'. Conscients de ce que vivent les usagers, nous avons également décidé de prolonger le remboursement des abonnements jusqu'à la fin de l'été et voté la gratuité de la première demi-heure sur tous les Vélib', y compris les Vélib' électriques, pour tous les abonnés* ».

Les élus ont voté la prolongation du remboursement des **abonnements pour le mois de juin 2018**. Cette mesure avait été précédemment adoptée pour les mois de janvier à mai.

Enfin, les élus ont annoncé que ce dispositif sera reconduit pour **les mois de juillet et août 2018**. Cette décision **sera votée lors du prochain Comité Syndical Autolib' Velib' Métropole qui se tiendra en septembre prochain**.

Les abonnés qui n'ont pas encore fait les démarches peuvent effectuer leur demande de remboursement jusqu'au 30 septembre prochain, via le formulaire présent sur le site velibmetropole.fr après s'être identifiés sur leur espace personnel.

Des élus vigilants sur le bon déroulement du plan d'actions proposé par Smovengo

Les élus du Syndicat Autolib' Velib' Métropole ont pris acte de la poursuite du plan d'actions demandé à Smovengo qui prévoit notamment d'ici le 31 août 2018 :

- Environ 800 stations mises en service et totalement électrifiées sur le territoire de la Métropole : 658 stations sur Paris et 119 stations dans 28 villes de la Métropole ;
- 1 050 stations installées et prêtes à être mises en service, dont 1 010 totalement électrifiées ;
- 10 000 vélos dont 3000 vélos à assistance électrique mis en circulation progressivement dans les jours à venir.

Les élus ont demandé à la société Smovengo de renforcer sa communication en toute transparence envers les usagers concernant ce plan d'action.

CONTACTS PRESSE

Agence Alchimia pour le Syndicat Autolib' Velib' Metropole

Aurélie Faure – 0144701232

Ingrid Brégeon-Fall - 0144701231

presse@autolibvelibmetropole.fr